

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Attribution subventions aux associations lezennoises

**Date de convocation :
Le 28 mars 2025**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Marie-France LAIGNEZ – Christiane WALAS – Carole PETIT – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Henri MOREL donne pouvoir à Alexis DUCHESNE
Marc GODEFROY donne pouvoir à Didier DUFOUR
Véronique PAUWELS donne pouvoir à Marie-Laure LECHAT
Pierre BRUERE donne pouvoir à Rizlène HENNACH

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 22**

**Pour : 22
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Monsieur Ludovic CHRETIEN ne prend part ni au débat, ni au vote.

Vu l'avis favorable de la commission « Attribution des Subventions » en date du 15 mars 2025,

Monsieur Jean SAGETTE, Adjoint à la Vie Associative, aux usages numériques, propose à l'Assemblée pour la fixation du montant de la subvention de base 2025, le maintien de la subvention de base à 375 €.

Il propose à l'Assemblée d'accorder les subventions aux associations lezennoises ci-dessous désignées :

Au titre de l'année 2025

- **Subvention de base :**

- | | |
|---------------------------------|------|
| • Biclous d'Isidore | 375€ |
| • CLIC | 375€ |
| • Donneurs de Sang bénévoles | 375€ |
| • Les Potagers d'Isidore | 375€ |
| • Lez Assmats | 375€ |
| • Lez Art'sPenteurs | 375€ |
| • Protection civile de Lezennes | 375€ |
| • Secours Populaire de Lezennes | 375€ |

Sous Total 3 000 €

- **Subvention personnalisée :**

- | | |
|------------------------|--------|
| • Groupe Vocal | 1.300€ |
| • Harmonie de Lezennes | 2.900€ |
| • Les amis d'Isidore | 2.734€ |

Sous Total 6 934 €

- **Subvention mixte :**

- Amicale du personnel 375€ de subvention de base + 1.710€ de subvention personnalisée = 2.085€
- Capoeira : 375€ de subvention de base + 475€ de subvention exceptionnelle = 850€
- Compagnie à Ressorts : 375€ de subvention de base + 400€ de subvention exceptionnelle = 775€

Sous Total 3 710 €

Total Montant Subventions
Associations Lezennoises 2025 13 644 €

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 03 AVR. 2025
Date de réception en Préfecture du Nord :
Date de publication : 03 AVR. 2025